



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 12 (service gratuit + prix d'appel)

FLX05200421600075-07TPE01

CAMPING LA DIEGE
MOULIN DE L AYMERIE
CASPAR ET JOHANNA HARTGRING
12700 SONNAC

Facture du 21/02/2026

n° 10246288400



Electricité

Montant Hors TVA	229,05 €
Montant TVA (payée sur les débits)	45,81 €

Facture TTC

274,86 €

Montant total à payer (TTC)

274,86 €

à régler avant le 09/03/2026

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 21/03/2026 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 20/03/2026

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vous avez attesté être éligible aux Tarifs Réglementés de Vente d'électricité (TRVe). Vérifiez que vous remplissez toujours les critères d'éligibilité, précisés au verso de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 3066939317
Compte commercial : 1-58U0EBN

Informations d'adressage de facture

SIREN : 793525452

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 24kVA

Nom du client

CAMPING LA DIEGE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 23520260486302
MIQUELS
12700 NAUSSAC

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP. SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007

RUM : TIP519230669393173060778870632102

Flashez-moi pour



payer en ligne

IBAN : FR76 1780 7008 1775 4213 7240 711
JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

CAMPING LA DIEGE
MOULIN DE L AYMERIE
CASPAR ET JOHANNA
HARTGRING
12700 SONNAC

TIPSEPA

EST

Montant en euros

274,86

Identification
règlement

923066939317306077887063

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

102462884004 CAMPING LA DIEGE 17807008177542137240711

001583210219 23923066939317306077887063942151 27486

CAMPING LA DIEGE

Détail de votre facture du 21/02/2026 n° 10246288400

Document à conserver 10 ans

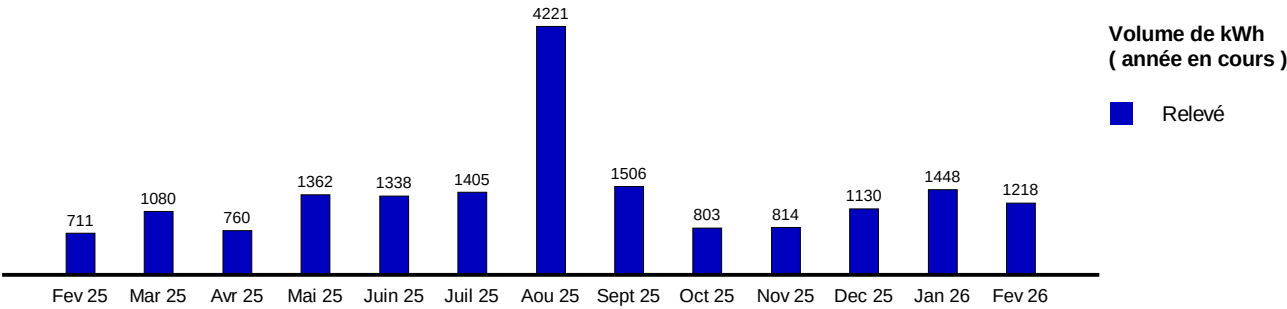
Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option HC 24kVA
Réf. de votre contrat 1-571Z9DJ
Prix réglementés
Souscrit depuis le 24/03/2017
Venant à échéance le

Données Point de Livraison

MIQUELS 12700 NAUSSAC
Réf Acheminement Electricité : 23520260486302

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				188,09 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	30,95 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/02/2026 au 28/02/2026		30,95 €/mois	30,95 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 1 218 kWh	Prix unitaire HT	157,14 €	Taux de TVA
Electricité Heures pleines	du 20/01/2026 au 31/01/2026	372 kWh	13,700 c€/kWh	50,96 €	20,00 %
Electricité Heures pleines	du 01/02/2026 au 19/02/2026	589 kWh	13,510 c€/kWh	79,57 €	20,00 %
Electricité Heures creuses	du 20/01/2026 au 31/01/2026	99 kWh	11,090 c€/kWh	10,98 €	20,00 %
Electricité Heures creuses	du 01/02/2026 au 19/02/2026	158 kWh	9,890 c€/kWh	15,63 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 21,59 €, et la part variable est de 82,14 €

Services				0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	Taux de TVA
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				40,96 €	Hors TVA
Accise sur l'Électricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Accise sur l'Électricité	du 20/01/2026 au 31/01/2026	471 kWh	2,99800 c€/kWh	14,12 €	20,00 %
Accise sur l'Électricité	du 01/02/2026 au 19/02/2026	747 kWh	3,08500 c€/kWh	23,04 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 20/01/2026 au 20/02/2026	8,10	21,93 %	1,78 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 20/01/2026 au 20/02/2026	13,49	15,00 %	2,02 €	20,00 %
Total Hors TVA pour ce site				229,05 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette		45,81 €	
TVA à 20,00%		229,05 €		45,81 €	
Total TTC pour ce site				274,86 €	TTC

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

Détail de votre facture du 21/02/2026 n° 10246288400

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option
HC 24kVA
Réf. de votre contrat 1-571Z9DJ
Prix réglementés
Souscrit depuis le 24/03/2017
Venant à échéance le

Données Point de Livraison

MIQUELS 12700 NAUSSAC
Réf Acheminement Electricité : 23520260486302

Données de comptage

Identifiant de comptage : 213 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 21H54-5H54
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 24,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	68842 le 20/01/2026	69803 le 20/02/2026
Heures creuses	19328 le 20/01/2026	19585 le 20/02/2026

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2026. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites.

Critères d'éligibilité aux TRVe :

Sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité :

- Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble unique à usage d'habitation
- Les consommateurs finals non domestiques qui emploient moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels n'excèdent pas 2 millions d'€. Si vous ne respectez plus ces critères, vous devez souscrire une offre de marché auprès du fournisseur de votre choix.

Résiliation

Vous pouvez résilier votre contrat à tout moment sans préavis.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 87,9% nucléaire, 7,2% énergies renouvelables (2% éolien, 3,1% solaire, 1,1% biomasse, 1% hydraulique), 4,3% gaz, 0,2% charbon, 0,4% pétrole

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

97,4 % hydraulique : 95,9% France, 1,5% hors France (Allemagne, Croatie, Italie, Norvège)

2,2% éolien : 1,7% France, 0,5% hors France (Belgique, Italie)

0,3% solaire : France

0,1% Biomasse : France

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) :

80,4% hydraulique, 15,5% éolien, 4,1% solaire

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2024 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

